**07** 

Secrétaire départemental : Bruno KERAMBRUN : 04.75.33.38.52 / 06.76.99.05.79 – bruno.kerambrun@dgfip.finances.gouv.fr

21 janvier 2021

**CTL du 21 janvier 2021 à Privas**

**Déclaration liminaire FO-DGFIP**

Monsieur le Président

Ce Comité Technique est convoqué dans le contexte de crise sanitaire que connaît le pays depuis près d’un an .

Depuis mars 2020, les agents de la DGFIP n’ont eu de cesse d’accomplir avec professionnalisme leurs missions de service public.

Pendant cette période et au-delà des beaux discours, c’est par l’austérité budgétaire que les agents de la DGFIP ont été remerciés de leurs efforts, au travers de l’amputation de leurs jours de congés, du versement d’une prime au compte goutte et de la diminution de leurs possibilités de promotion.

Au chapitre de l’austérité budgétaire, ce CT décline aujourd’hui, localement, l’impact des 1.800 suppressions d’emplois à la DGFIP en 2021.

La triste réalité du contrat d’objectifs et de moyens condamne notre administration à la peine perpétuelle des suppressions de postes.

Le virus de la DGFIP, c’est le NRP . Avec ses variants…

Le NRP qui se traduit par la fermeture de trésoreries et entraînant par voie de conséquences, la concentration de services et de personnels en cette période de crise sanitaire.

Après l’éclatement du réseau de la gestion publique par la scission des missions entre Conseillers aux Décideurs Locaux ( CDL) et Services de Gestion Comptable (SGC), la vague suivante est annoncée dans la commande du rapport de Jean Bassères et Muriel Pacaud sur la responsabilisation des gestionnaires publics, à obtenir en adoptant les pratiques du secteur privé.

La Mission France Recouvrement (MFR), créé en 2019, n’a pas chômé malgré le confinement .

Après la privatisation des encaissements vendus à la Française des Jeux, la MFR a proposé à plus de 8,000 entreprises un questionnaire rémunéré (20€ les 30 minutes) pour que le futur portail unique de recouvrement de la future agence privatisée URSSAF – Douane - DGFIP corresponde à leurs attentes.

De l’argent, il y en a toujours pour arroser les prestataires privés qui sont à la manœuvre pour s’approprier des pans entiers de missions publiques.

Quand le recouvrement sera privatisé, quand le PAS sera oublié et que l’IRPP aura fusionné avec la CSG, quand la Taxe d’habitation aura disparu avec la redevance audiovisuelle, avec la déclaration automatique, avec le paiement de proximité chez les buralistes, avec les nouvelles modalités de relance des défaillants, avec la couverture nationale de l’accueil téléphonique par les Centres de Contacts…. Que restera-t-il ?

Et ce virus évolue, car les SIE ne seront pas épargnés non plus, vidés de leur substance par la création de centres spécialisés : Pôle national de gestion des professionnels, PNSR actions juridiques complexes du recouvrement forcé, service de gestion des quitus, guichet TVA commerce en ligne, centres de contacts des professionnels, centres de travail à distance hors du département exportateur…

Oui, le NRP et ses variants sévissent à la DGFIP et cela se caractérise , malheureusement et inévitablement, par une perte de goût … du travail !

Et en même temps, pour exécuter les missions, l’administration recrute des contractuels, des volontaires au service civique, des apprentis, des stagiaires, voire des Travailleurs d’Intérêt Général .

Le Ministère des Finances de notre République n’est décidément plus ce qu’il était !

Quelle fracture entre les agents et nos dirigeants !

On ne peut s'empêcher de penser , par exemple, que la mise en place d'un plan de vaccination dans notre ministère est bien moins urgent que les réformes !

FO-DGFIP réitère son opposition au mal nommé Nouveau Réseau de Proximité, revendique son retrait et la création des emplois statutaires nécessaire à un bon fonctionnement de tous les services.

Pour FO-DGFIP 07

Bruno KERAMBRUN – Jean Thomas POLETTI

**Toute l’inFO ! !**

**Site web local : http://www.fo-dgfip-sd.fr/007/**